

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Ville de Montréal

Séance tenue le 4 juin 2003

Numéro de la résolution CE03 1210

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de prendre acte du rapport de l'Office de consultation publique concernant le projet de règlement P-03-023 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme, plan directeur de l'arrondissement Villeray/Saint-Michel/Parc-Extension (CO92 03386) » et de le joindre au dossier 1022799010 en vue de son adoption, sans modification.

Adopté à l'unanimité.

1032829007
40.013

-

Frank ZAMPINO

Me Jacqueline LEDUC, avocate

Président du comité exécutif

Greffière